

REPUBLIQUE
FRANCAISE

Registre des délibérations

DEPARTEMENT DE
L'ARDECHE

DÉCISION MUNICIPALE
N°2026-32

ARRONDISSEMENT DE
PRIVAS

Objet : Déclaration d'intention d'aliéner n°0073492600023

Le Maire de La Voulte-sur-Rhône,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 07 avril 2026 portant délégation du conseil municipal au Maire,

Vu la déclaration d'intention d'aliéner n° 0073492600023, enregistrée en mairie le 16/04/2026,

Dossier	Date de dépôt	Adresse	Parcelles	Nature du bien	Zonage PLU	Prix
DIA0073492600023	16/04/2026	6 Rue des Ecoles	AC 443 AC 445 AC 448	Habitation	UC	133 000 €

DECIDE

- **DE RENONCER** à l'exercice de son droit de préemption urbain.

À La Voulte sur Rhône, le 22/04/2026

Le Maire,
Jérôme LEBRAT



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la présente décision (R.421-1 et suivants CJA).